

Académie de : ORLEANS-TOURS  
Numéro de l'EPL : 045 1245J  
Nom de l'établissement : Collège Ernest Bildstein  
Adresse de l'établissement : 112 chemin de la fontaine – BP 109 – 45503 GIEN CEDEX  
Tel : 02.38.27.01.90

### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement**

**Numéro de séance : 5**

**Numéro d'enregistrement : 38/2015**

**Année scolaire : 2015-2016**

Nombre de membres du CA 24

Nombre de présents 19

Quorum : 13

 **Quorum atteint =>**

Le Conseil d'administration

Convoqué le 18/09/2015

Réuni le 29/09/2015

Sous la présidence de Ronan KERVELLA, Principal,

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**VU**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

**Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement**

Libellé de la délibération :

Autorise le chef d'établissement à adopter le rapport pédagogique de l'année scolaire 2014-2015

Pièce(s) jointe(s)

Non

Oui

Nombre 1

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : .....

Abstentions : .....

Blancs : .....

Nuls : .....

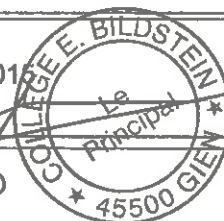
Le président du Conseil d'administration

Nom : KERVELLA

Prénom : Ronan

Signature :

Date 01/10/2015



Date de transmission à l'autorité de contrôle : 02/10/2015

Date de publication : 01.10.2015

Date d'exécution : 01.10.2015

Le directeur académique  
et par délégation  
Le secrétaire générale

S. JEGOUZO

Reçu le 6.10.2015  
Orléans le 9.10.2015



COLLEGE BILDSTEIN

112 CHEMIN de la FONTAINE

45 500 GIEN

# **BILAN ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE**

**ANNEE**

**2014-2015**

## A. Caractéristiques de l'établissement

### I. Population accueillie

#### a. Effectifs du collège

Le collège a accueilli, l'année scolaire 2014-2015, 398 élèves au sein de 16 divisions (4 classes par niveau) et 2 dispositifs ULIS.

Les effectifs étaient en augmentation par rapport à la rentrée 2013 et cela a permis la réouverture d'une division pour le niveau de 4<sup>ème</sup>. Pour la rentrée 2015, la structure est identique à celle de l'année passée et nous constatons une légère augmentation des effectifs (passage des effectifs au-delà de 400 élèves).

#### *Evolution des effectifs du collège*

Année	Rentrée 2009	Rentrée 2010	Rentrée 2011	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015
Effectifs	387 dont 20 UPI	373 dont 20 UPI	381 dont 22 ULIS	385 dont 23 ULIS	379 dont 24 ULIS	398 dont 24 ULIS	403 dont 24 ULIS

Source : données établissements

#### *Evolution des effectifs par niveau*

	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Constat de rentrée
6EME	93	93	86	94	103	99
5EME	100	90	85	89	95	103
4EME	75	106	92	80	86	92
3EME	91	70	99	92	88	85
ULIS	21	22	23	24	24	24
Total	380	381	385	379	398	403

Source : données établissements

Si les effectifs de CM2 actuels se maintiennent, ceux du collège devraient augmenter légèrement à la rentrée 2016 et garantir ainsi la structure pédagogique de l'établissement.

#### b. Profil de la population

La population du collège reste très hétérogène dans son ensemble. Le taux de CSP défavorisées s'est stabilisé autour de 56% et le taux de boursiers autour de 40% (41% contre 42% en 2013-2014).

La situation socio-économique du bassin de Gien (augmentation sensible du taux de chômage : 6,9% en 2007 et 15% en 2015) est très défavorable.

Malgré tout, une certaine mixité sociale est maintenue au collège du fait de la présence d'élèves issus du centre-ville de Gien et de Boismorand-Les Choux.

La préservation de cette mixité est un des éléments-clés pour favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre. Il est donc important de continuer à valoriser le travail mené au sein du collège et éviter une fuite vers l'enseignement privé.

Nous devons cependant rester très vigilants car les équilibres sont souvent fragiles. L'actualité de la rentrée 2015 montre d'ailleurs bien que des problématiques connexes (transport des élèves du centre) peuvent avoir des incidences négatives sur le collège.

## II. Moyens humains

Les catégories de personnels au sein de l'établissement, se sont réparties de la façon suivante :

**Personnel enseignant :** 30 enseignants ont travaillé au collège dont :

- 22 enseignants à temps complet
- 3 enseignants à temps partiel
- 5 enseignants en temps partagé

**Personnel de service :** 8 agents techniques dépendant du Conseil Général dont une contractuelle

**Personnel de vie scolaire :** 1 CPE  
4 assistants d'éducation  
2 AVS-co à mi-temps affectées aux deux ULIS du collège  
1 AVS-i pour le suivi de 1 élève

**Personnel administratif :** 1 chef d'établissement

*une adjointe gestionnaire*  
1 gestionnaire agent comptable  
*1 secrétaire d'administration à l'agence comptable*  
1 secrétaire d'administration agent administratif ou secrétaire  
*1 infirmière à temps plein, 1 assistante sociale (2 demi-journées par semaine) et une conseillère d'orientation psychologue (2 demi-journées par semaine)*

On constate que les personnels sont globalement stables et ce, quel que soit leur statut (pour les enseignants, le tableau ci-dessous illustre bien ce propos).

### Ancienneté moyenne des enseignants dans le poste - 2014-2015

Etab.	Dept	Acad	France
9,3	7,6	7,5	6,9

Source : APAE

Globalement, les personnels sont investis et soucieux de fournir un travail de qualité. Le climat entre les adultes est bon. Je tiens à les remercier car il est très agréable de travailler dans ces conditions.

Cette situation constitue en effet un point fort pour l'établissement car elle permet d'assurer une continuité dans la politique éducative et pédagogique du collège. Dans une perspective de réforme à la rentrée 2016, la stabilité et l'implication de chacun seront des atouts indéniables pour surmonter les nouveaux enjeux du collège.

Le travail en équipe doit être une des modalités de travail à renforcer pour trouver des solutions pédagogiques nouvelles adéquates (accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires,...).

- a. Une orientation choisie et ambitieuse pour chaque élève**
- b. Développer la maîtrise des savoirs fondamentaux et une prise en charge des élèves en difficulté dès la 6<sup>ème</sup>**
- c. Améliorer le climat au sein de l'établissement (personnels / élèves / parents)**
- d. Développer une culture du travail en équipe**
- e. Construction d'un parcours d'éducation artistique culturelle pour chaque élève**

### **III. Actions réalisées en 2014/2015 en lien avec le projet d'établissement**

#### **a. Une orientation choisie et ambitieuse pour chaque élève**

Conformément aux échéances du projet d'établissement, l'année 2014/2015 a permis de préparer la mise en œuvre d'une politique volontariste sur le niveau de 4<sup>ème</sup> afin de développer le « Parcours Avenir » des élèves.

Un partenariat avec le MEPAG (groupement des entreprises du Giennois) a été tissé afin de prévoir la venue de professionnels au collège en 2015/2016 (et/ou de visites d'entreprises). Le travail de progression pédagogique a été élaboré par les professeurs principaux de 4<sup>ème</sup> en lien avec la Conseillère d'Orientation-Psychologue (COP) pour utiliser au mieux les heures de vie de classe et préparer plus en amont les élèves à une orientation ambitieuse.

Le travail de suivi et d'accompagnement des élèves en 3<sup>ème</sup> avec des entretiens (travail conjoint des professeurs principaux, COP et direction) permet de cibler très tôt dans l'année les élèves afin de leur garantir une poursuite d'études à la hauteur de leurs capacités.

Pour les élèves d'ULIS, les intégrations en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sur les plateaux techniques de la Segpa du collège de Poilly permettent une pré-professionnalisation efficace afin que chacun d'entre eux puissent se construire un projet d'orientation choisie et ambitieuse.

Enfin, des parcours dérogatoires ont été mis en œuvre au sein de l'établissement afin que les élèves décrocheurs puissent trouver une solution d'orientation. Les 3 parcours menés l'année dernière ont permis aux élèves de trouver une orientation assumée.

#### **b. Développer la maîtrise des savoirs fondamentaux et une prise en charge des élèves en difficulté dès la 6<sup>ème</sup>**

- **Stage sur la différenciation pédagogique**

Lors de la rédaction du projet d'établissement, le besoin de formation avait été exprimé par une partie importante de l'équipe pédagogique pour accompagner au mieux les élèves en difficulté.

Un stage d'établissement à la différenciation pédagogique a donc été accepté et organisé par les services du rectorat.

Celui-ci s'est déroulé sur 3 journées pour 15 enseignants et une assistante pédagogique. Les retours d'expérience ont été favorables.

Sans avoir la prétention d'être la solution miracle, la différenciation pédagogique et le travail collaboratif sont des modalités pédagogiques parmi d'autres à explorer afin de permettre aux enseignants d'élargir leurs compétences et répondre ainsi aux difficultés scolaires de certains élèves.

D'une manière générale, la formation continue des enseignants est un enjeu de taille pour s'adapter aux évolutions du métier et accompagner au mieux les élèves durant leur scolarité.

#### **d. Développer une culture du travail en équipe**

Ce point apparaît important si l'on observe la complexité grandissante du fonctionnement du système éducatif.

Pourtant, travailler en équipe est une modalité d'organisation du travail qui est souvent perçue comme contraignante si elle est généralisée, car consommatrice de temps (« réunionite ») et douteuse quant à l'efficacité.

La réforme du collège voulue par le ministère et le nouveau décret de 2014 sur le statut des enseignants réaffirment cependant la nécessité d'un travail en équipe pour accompagner au mieux les besoins scolaires des élèves.

En effet, les nouveaux dispositifs propres à la réforme (EPI notamment) rendent indispensables la concertation, bien sûr, mais également le travail en équipe comme levier pour une répartition efficace de la charge de travail.

C'est dans ce cadre qu'une partie de la dotation des indemnités pour missions particulières (IMP) a été allouée pour valoriser le travail des coordonnateurs de discipline.

Le projet d'établissement réclamait l'instauration d'un Intranet efficace afin de favoriser la communication entre tous les membres de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire, etc.). Les outils développés par le logiciel Pronote et les applications émergentes de l'ENT répondent à ce besoin.

#### **e. Construction d'un parcours d'éducation artistique et culturelle**

Dans ce domaine diverses actions ont été menées afin d'offrir aux élèves l'occasion d'enrichir leur parcours dans ce domaine :

- Projets d'éducation musicale : participation de 2 classes et de la chorale à des projets musicaux avec plusieurs collèges du département pour aboutir à des concerts
- Projet artistique sur les conduites addictives : dans le cadre du projet « Coll' Prév' » en association avec l'APLEAT, tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ont réalisées des affiches sur les consommations de drogues. Cela a donné lieu à une exposition
- Participation à Collège au Cinéma : 4 représentations dans l'année (1 par niveau)
- Sortie au CERCIL des 3èmes pour préparer le concours national de la résistance et de la déportation
- Education à l'histoire des arts : préparation spécifique pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> dans l'optique, notamment du passage de l'épreuve du brevet en fin de 3ème
- Organisation de deux séjours linguistiques (Allemagne et Espagne)
- Projet transdisciplinaire en arts plastiques et éducation musicale pour les ULIS : sortie à Montmartre et réalisation d'un court-métrage
- Option théâtre : écriture d'une pièce et représentation à l'auditorium de Gien
- Option cinéma : écriture, tournage et montage d'un court métrage
- Projet « Branche ton mobile » : réalisation des mobiles en 6<sup>ème</sup> dans le cadre d'une action du centre culturel de Gien en lien avec les écoles de Gien
- ...

**Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
pour l'établissement	4,6	7	6,9	8,4	<b>17,6</b>	<b>15,5</b>	<b>9,8</b>
pour le département	9,6	9	9,7	10,1	9,4	11	8,4
pour l'académie	8,9	8,2	8,3	9,1	9,5	9,6	8,2
pour la France	9,1	9	8,7	8,9	8,9	9,2	9,1

Source : APAE

**III. Le CFG**

5 élèves se sont présentés en 2015 au CFG (4 élèves d'ULIS et 1 élève en parcours dérogatoire).

Pour cette session, 3 élèves l'ont obtenu. Ce résultat est conforme aux évaluations faites pour le contrôle continu (palier 2). Il faut également noter les très bonnes prestations de nos élèves pour l'épreuve orale.

Il faut maintenir, autant que faire se peut, cette volonté de présenter nos élèves d'ULIS à cet examen.

**IV. L'orientation**

a. Orientation fin de 6<sup>ème</sup>

**Taux de redoublement en 6ème**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
pour l'établissement	6,30	2,20	3,60	1,10	3,20	1,10	2,1	0
pour le département	4,70	4,50	4,10	3,60	3,00	2,9	3,4	NC
pour l'académie	4,30	4,10	3,80	3,10	2,80	2,3	2,5	NC
pour la France	4,70	4,30	3,80	3,20	2,90	2,2	2,1	NC

Source : APAE

b. Orientation fin de 5<sup>ème</sup>

**Taux de redoublement en 5ème**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
pour l'établissement	2,4	1	1,1	0	0	0
pour le département	2,2	2,5	2,2	1,8	2,2	NC
pour l'académie	2,3	2	1,9	1,4	1,6	NC
pour la France	2,2	1,8	1,6	1,2	1,2	NC

Source : APAE

e. Devenir de nos élèves après la troisième

- Lycée général et technologique

***Devenir des élèves en fin de 2<sup>nde</sup> (en %)***

Décision	1 <sup>ère</sup> S, L, ES				1 <sup>ère</sup> ST2S/STMG				en 1 <sup>ère</sup> STL, STI2D				Redoublements / réorientation			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Bildstein	62,8	71,1	77,5	58,7	11,6	17,3	10	19,6		3,8	7,5	9,8	14	7,7	2,5	11,7
Académie	62,6	62,9	64,1	64,7	11,7	13	12,8	13,4		7,5	7,5	7,5	NC	16	15,6	14,5

Source : APAE

(Pour information : taux de non passage en 1<sup>ère</sup> GT sur le lycée de secteur = 16.9 % en 2014)

Le taux de réorientation / redoublements a connu une hausse l'année dernière par rapport à ces deux dernières années.

Même s'il reste inférieur au taux académique (et à celui du lycée de secteur qui concentre une très large majorité de nos anciens élèves), il est important de suivre l'évolution de nos anciens élèves pour savoir si notre politique d'orientation est adaptée.

↳ Lycée professionnel

***Devenir des élèves en fin de 2<sup>nde</sup> Pro (en %)***

Décision	1 <sup>ère</sup> pro				Redoublements/réorientations				Autres situations*			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Bildstein	81	83,4	82,7	83,2	4,8	8,3	4,3	3,9	14,3	8,3	13	12,9
Académie	79,9	84,1	83,3	82,5	3,5	4,6	3,4	3,9	16,6	11,3	13,2	13,1

\*Autres situations : établissements privés, apprentissage, sorties du système éducatif

Source : APAE

(Pour information : taux de passage en 1<sup>ère</sup> Pro sur le lycée de secteur = 83,8 % en 2014)

Le taux de passage en 1<sup>ère</sup> professionnelle de nos élèves est similaire à celui du lycée professionnel de secteur et à la moyenne académique. Nous pouvons donc penser que le travail d'orientation mené en 3<sup>ème</sup> correspond à l'attente de nos élèves (supposition à prendre avec précaution car nous n'avons pas d'indicateur sur le devenir de nos élèves après la 1<sup>ère</sup>)

## D. Perspectives

Le collège Bildstein, nous l'avons vu, présente bien des atouts et les personnels font preuve d'un volontarisme pour œuvrer à la réussite des élèves. Ils sont globalement actifs pour s'engager dans des projets et interroger leurs pratiques.

Le travail mené a permis d'endiguer cette année des résultats aux examens très décevants depuis 3 ans. C'est une réelle satisfaction pour les élèves, les enseignants et l'image de l'établissement.

L'enjeu est maintenant de poursuivre ce travail afin de stabiliser cette année ces résultats (dernière année avant la réforme du DNB).